

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4224 - MARDI 5 MARS 2022

NORD-KIVU

Le commandement du secteur opérationnel relevé

Il a été constaté une certaine défaillance dans la gestion de la contre-offensive amorcée par les Forces armées de la République démocratique du Congo contre les rebelles du M23, au lendemain de leur attaque perpétrée dans les localités de Runyonyi et Chanzu, au Nord-Kivu. Le commandement du secteur opérationnel Nord-Kivu a, de ce fait, été visé. C'est ce qu'a rapporté le ministre de la Défense lors du dernier Conseil des ministres.

Cette défaillance n'a hélas pas été digérée par la haute hiérarchie militaire qui a décidé de relever ce commandement dont l'efficacité dans la conduite des opérations aura été mise à rude épreuve,

Page 2

Des éléments des FARDC au front



PACIFICATION DE L'EST DU PAYS

La stratégie nationale du P-DDRCS enfin adoptée



Il s'est tenu hier, à la cité de l'Union africaine, la réunion du Comité de pilotage du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS).

Cette réunion, sous la conduite de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité de président du Comité de pilotage de cette plate-forme, a abouti à la validation de la stratégie nationale dudit programme, six mois après le lancement officiel des activités sur toute l'étendue du territoire national.

Page 3

DÉPART DU MINISTRE KALUMBA

Inquiétude quant au sort des mesures prises par le conseil des ministres



Le ministre de l'économie Jean Marie Kalumba

Durant ses quatre ans passés à la tête du ministère de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba est allé à contre-courant des intérêts du secteur privé. Sa récente destitution par motion de défiance de l'Assemblée nationale a suscité des interrogations de la part des organisations de consommation.

Réagissant à sa destitution le 30 mars dernier, le Mouvement national des consommateurs lésés n'hésite pas à parler de la victoire des opérateurs économiques dans la bataille pour l'application « des justes prix » établis par le ministère de l'Économie nationale.

Page 4

LÉOPARDS

Bakambu livre les arcanes du match de Casablanca

La défaite « sans manière » des Léopards de la République démocratique du Congo au match retour des barrages de la Coupe du monde Qatar 2022 contre les Lions de l'Atlas du Maroc (1 - 4)

à Casablanca demeure encore très fraîche dans l'imaginaire sportif congolais.

Les réactions affluent à ce sujet. Et les audio privés de l'attaquant international Cédric Bakambu,

fuités sur les réseaux sociaux, alimentent l'actualité à ce sujet. En des termes à peine voilés, le joueur de Marseille annonce, par ailleurs, son départ de la sélection.

Page 7

ÉDITORIAL

Oléoduc

La coopération entre la République du Congo et la Fédération de Russie fera parler d'elle dans les mois ou les années à venir, grâce au projet de construction du pipeline Pointe-Noire-Loutété-Maloukou. Une infrastructure qui devrait permettre de garantir l'acheminement régulier des carburants vers le centre et le septentrion du pays où jusque-là l'approvisionnement s'effectue au moyen du chemin de fer et de la voie asphaltée. Avec les aléas que l'on connaît dus à la vétusté des rails et à la dégradation des routes.

La société russe Prometey, en charge du projet, a déjà présenté aux autorités congolaises les plans de financement et de réalisation de l'ouvrage qui débouchera à Maloukou, après avoir enjambé les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et du Pool. Ce site situé au nord-est de Brazzaville est ainsi en passe de devenir un véritable point focal.

La localité de Maloukou, point de chute de l'oléoduc, occupera une place de choix dans l'économie nationale. Elle deviendra une plateforme stratégique à travers la zone industrielle et commerciale éponyme nantie des unités de production, des matériaux de construction, d'une usine de montage des tracteurs agricoles et d'autres industries. A quelques encablures de Maloukou se trouve l'endroit retenu pour la construction, sur le majestueux fleuve Congo, du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa.

Le pipeline Pointe-Noire-Loutété-Maloukou servira à la République démocratique du Congo en cas de problème sur la ligne Matadi-Kinshasa. Les produits pétroliers destinés à la République centrafricaine seront chargés dans les barges à partir de Maloukou au lieu du débarcadère fluvial de Brazzaville. Le projet contribuera ainsi au renforcement des échanges et des liens entre les populations des trois pays.

Avec la sixième commission mixte de coopération prévue en septembre prochain, le Congo et la Russie saisiront certainement la balle au bond pour apporter les derniers réglages afin de démarrer les travaux de l'oléoduc. Ils pourront aussi explorer d'autres pistes de partenariat susceptibles d'arborer des projets d'intérêt commun.

Le Courier de Kinshasa

NORD-KIVU

Le commandement du secteur opérationnel relevé

La double attaque perpétrée par les rebelles du M23, la nuit du 27 au 28 mars, dans les localités de Runyonyi et Chanzu, au Nord-Kivu, a été au menu de la quarante-septième réunion du conseil des ministres, présidée en présentiel à la cité de l'Union africaine par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.



Les Fardc sur le front opérationnel du Nord-Kivu

La rencontre a été une occasion de plus de faire l'état des lieux de la situation opérationnelle militaire et sécuritaire du pays à la lumière de la dernière incursion du M23 sur le territoire national. Dix-sept vaillants militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) blessés, trois autres tombés sur le champ d'honneur, tel est le triste bilan de l'attaque du M23 pour laquelle le gouvernement s'est fait le devoir de saluer la mémoire des victimes, tout en présentant à leurs familles respectives ses condoléances.

Intervenant en liminaire sur ce dossier, le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants a indiqué que les efforts consentis par le gouvernement sur le volet sécuritaire, dans la partie est du pays, visent, d'une part, à mettre fin à l'activisme résiduel des forces négatives (ADF/MTM, M23, FDLR) et aux groupes armés et, d'autre part, à renforcer la sécurité dans ce coin du pays. Requinquées par cette vision

axée sur la défense du territoire national, les Fardc ont redoublé d'ardeur ces derniers temps sur le terrain des opérations. En témoigne la contre-offensive lancée contre les assaillants du M23 qu'elles ont réussi à déloger de Rwanguba et du pont qu'ils occupaient à Tchengerero, au point de les repousser jusque dans leurs retranchements. A en croire le ministre de la Défense, les opérations se poursuivraient encore à ce jour sur la montagne Bukala vers Runyonyi.

Une défaillance coupable

Au-delà des performances enregistrées par les Fardc au front, il a été constaté une certaine défaillance dans la gestion de cette offensive du M23 contre les positions de l'armée régulière au niveau du commandement du secteur opérationnel Nord-Kivu, a indiqué le ministre de la Défense. Une défaillance coupable qui n'a pas été digérée par la haute hiérarchie militaire qui a finalement décidé, après recoupements, de rele-

ver ce commandement dont

L'efficacité dans la conduite des opérations aura été mise à rude épreuve.

Le gouvernement a, par ailleurs, exprimé toute sa compassion à l'endroit des huit casques bleus décédés à la suite de la disparition de l'hélicoptère de la Monusco, le 29 mars dernier, au sud-est de Rutshuru (Nord-Kivu) après l'attaque du M23. Une chose est sûre, c'est que dorénavant, toutes les unités déployées dans le secteur opérationnel de l'Ituri, de Sokola I (grand nord) et Sokola II (Nord-Kivu) restent en alerte et déterminées à en finir avec les auteurs de l'insécurité dans cette partie du pays. Auparavant, le vice-ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières a informé le Conseil de sa participation, avec le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, à la huitième session ordinaire de la commission spéciale défense et sécurité entre la RDC et la République du Congo, qui s'est tenue du 28 au 30 mars.

Ces travaux au cours desquels plusieurs secteurs de la sécurité ont été passés en revue « se sont clôturés par l'adoption de quelques recommandations et la signature d'un accord par les ministres de la Défense des deux pays en matière de coopération militaire », renseigne le compte-rendu du conseil fait par le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Dury Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PACIFICATION DE L'EST DU PAYS

La stratégie nationale du P-DDRCS enfin adoptée

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité de président du Comité de pilotage du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS), a présidé le 4 avril, à la cité de l'Union africaine, une réunion qui a abouti à la validation de la stratégie nationale de ce programme, six mois après le lancement officiel des activités sur toute l'étendue du territoire national.

Dans son mot d'ouverture de la rencontre, le président de la république a loué la qualité du travail abattu par les experts du gouvernement, en synergie avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux et la société civile, pour concevoir le document stratégique qu'il considère, par ailleurs, comme une feuille de route dont la mise en œuvre devra concourir à la pacification de l'est du pays.

Cette stratégie nationale du P-DDRCS, a-t-il nuancé, ne peut se suffire à elle-même. Son effectivité dépendra de sa mise en œuvre par les différentes composantes impliquées et regroupées dans le Comité de pilotage. Le chef de l'Etat a précisé que ce plan stratégique est appelé à des ajustements que requièrent les spécificités provinciales et locales à faire face durant sa phase d'opérationnalisation. Bien avant son intervention, il a sollicité un moment de recueillement en mémoire des Casques bleus tombés récemment dans une embuscade dans cette partie



du pays. Cette première phase des travaux a donné lieu à une série d'allocutions des personnalités invitées. Le gouverneur du Sud-Kivu, au nom de ses pairs, s'est félicité de l'adoption de la stratégie nationale du P-DDRCS, résultante de leçons tirées des échecs des programmes antérieurs. Il

a félicité le président de la République pour son investissement et sa détermination à stabiliser les institutions provinciales.

Les ambassadeurs de la Grande-Bretagne, de la Chine, du Japon ainsi que les représentants de l'Union européenne et du système des Nations unies

ont, pour leur part, salué le leadership du chef de l'Etat congolais dans l'élaboration et l'adoption de ce document stratégique pour la paix et la croissance inclusive du pays. Ils ont également réitéré leur appui à la politique du gouvernement en matière de stabilisation, de sécurité et de relance

Des éléments des FARDC au front économique dans la partie est. Clôturant cette séance de travail, le président Félix Tshisekedi a félicité les partenaires et autres acteurs impliqués dont la souscription au P-DDRCS, a-t-il dit, « va contribuer à sauver des vies et à faire renaître l'espoir de paix ».

Alain Diasso

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Création prochaine d'une banque spécialisée

Le projet fait partie des faits marquants de l'évolution récente du secteur des Petites et moyennes entreprises (PME) en République démocratique du Congo. En marge de la deuxième édition de Challenge entreprise tenue du 1er au 2 avril à Kinshasa, le ministre Eustache Muhanzi en a profité pour confirmer la création d'une banque pour appuyer les PME.

Pour le secteur privé, les PME doivent rester au cœur de la stratégie de croissance inclusive du gouvernement de la République. En effet, les statistiques font état de l'existence de 600 000 PME présentes essentiellement dans les grandes villes congolaises, contre 109 grandes entreprises. D'autres enquêtes récentes parlent de millions de PME opérant principalement dans le secteur informel. Pour autant, dans le formel ou l'informel, elles constituent la principale courroie pour créer des richesses. Le 1^{er} avril, quelques unes d'entre elles ont participé au lancement de la deuxième édition du Challenge entreprise. La cagnotte disponible pour les champions

de ce challenge est fixée à 10 000 dollars américains, a-t-on appris. Cette deuxième édition intervient dans un contexte très difficile marqué par l'impact négatif de la covid-19 sur les PME.

Appuyer les PME

Conformément à ses objectifs, Challenge entreprise sert justement à valoriser l'entrepreneuriat congolais, à susciter l'émulation entre entrepreneurs et à soutenir les PME, principalement celles qui ont été affectées par la crise sanitaire. Il est considéré également comme un espace de réflexion sur les défis auxquels sont confrontées les PME dans le pays. Pour Eustache Muhanzi, les PME

congolaises doivent continuer à contribuer dans la création de la classe moyenne pour favoriser l'émergence nationale. Sur le plan politique, le gouvernement de la République a bien veillé à instaurer un cadre suffisamment attractif. Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs innovations, notamment l'adoption du programme sectoriel dénommé « Programme national du développement de l'entrepreneuriat au Congo », les réformes majeures pour garantir la promotion de l'entrepreneuriat, l'adoption par le gouvernement du projet de loi sur la promotion de l'entrepreneuriat et promotion de l'artisanat, la loi sur la sous-traitance,

le Fonds de garantie de l'entrepreneuriat au Congo et le projet d'appui et de développement des micro, petites et moyennes entreprises. La liste n'est pas exhaustive.

Le poids écrasant de l'informel

Il y a quelques chiffres importants de la Fédération des entreprises du Congo qui viennent conforter la nécessité d'une bonne politique nationale de prise en charge du secteur. Dans leur majorité, les PME sont fortement ancrées dans le secteur informel. On parle d'environ 8 000 PME formelles sur toute l'étendue du pays. Les dernières enquêtes 1-2-3 ont révélé que près de « 3,4 millions

d'unités de production informelles opèrent dans le pays ». La fuite des ressources publiques est tout simplement énorme. Et les causes identifiées sont, entre autres, l'absence de politique nationale cohérente pour la formalisation de l'économie nationale, le désintéressement de l'Etat envers le secteur informel, les tracasseries administratives dans le secteur formel et le nombre élevé d'impositions à des taux parfois excessifs. Par ailleurs, les études montrent aussi que les PME sont peu spécialisées et peu enclines à transformer localement. La tâche ne sera donc pas facile pour le gouvernement de la République.

Laurent Essolomwa

RÉVOCACTION DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

Certaines mesures prises en conseil des ministres suscitent l'inquiétude

Durant ses quatre ans passés à la tête du ministère de l'Économie nationale, Jean-Marie Kalumba est allé à contre-courant des intérêts du secteur privé en République démocratique du Congo. Sa récente destitution par motion de défiance de l'Assemblée nationale a suscité des interrogations de la part des organisations de consommation.

Entre le ministre sortant, Jean-Jacques Kalumba, et la Fédération des entreprises du Congo (FEC), principal patronat national, c'était la guerre déclarée, disent les organisations des consommateurs. Réagissant à sa destitution le 30 mars dernier, le Mouvement national des consommateurs lésés (MNCL) n'hésite pas à parler de la victoire des opérateurs économiques dans la bataille pour l'application « des justes prix » établis par le ministère de l'Économie nationale. Après sa destitution, il y a désormais un grand mystère qui plane sur la suite de sa politique. « Jean-Marie s'était engagé dans une guerre contre les opérateurs économiques, les obligeant à respecter la structure de prix établie par le gouvernement (...). Ils se sont arrangés pour que toute la politique de ce ministre ne marche pas et qu'il soit mis à la porte », explique le MNCL. Pour ce mouvement

très en colère, les mesures du ministre déchu ont été adoptées en Conseil des ministres. En somme, c'est toute l'action du gouvernement dans ce secteur qui est remise en cause. « *Le patron du gouvernement, en l'occurrence le Premier ministre, doit être le premier à subir la sanction* », entend-on dire.

Deux dossiers brûlants

Le débat politique a pris une grande ampleur à l'occasion de la première destitution d'un membre du gouvernement Sama Lukonde. Toutefois, note Paul Bando, expert, il y a véritablement des questions qui nécessitent des réponses claires de l'exécutif national. Sur la base des négociations initiées par le ministère de l'Économie nationale en mai 2021, le Conseil des ministres avait annoncé quelques mesures dans le secteur du transport aérien, par exemple. Dans son magazine « La Lettre

», la FEC a noté des avancées significatives, notamment la réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée, l'allègement des droits de douane à l'importation et la suppression de la structure des prix des redevances sécurité et sûreté qui ont permis, dans leur ensemble, de réduire les prix des principaux trajets de 43 à 56 %, selon les itinéraires. Par contre, il y a les nombreux points de divergence sur le taux d'occupation des avions, la consommation horaire du carburant, le prix du carburant par litre et la vitesse des avions. Ces divergences n'ont pas trouvé de solutions jusqu'au départ du ministre. L'autre mesure marquante concerne l'importation des produits surgelés. Parmi les avancées significatives, il y a la levée des barrières routières irrégulières, la rationalisation des prélèvements parafiscaux dans la structure des prix et la redynamisation du Comité

de suivi des prix des produits de première nécessité. Par contre, selon la FEC, la fiscalité et la parafiscalité ainsi que d'autres perceptions ou prélèvements, parfois sans contrepartie, impactent négativement la structure des prix. Pour ces deux projets phares du mandat de Jean-Jacques Kalumba, la FEC a fait quelques recommandations qui se trouvent sur la table du ministre sortant. Outre des questions techniques abordées, il y a aussi sa requête sur l'instauration d'un vrai dialogue public-privé avec « *un esprit d'ouverture et de concession mutuellement avantageux* ». Des termes qui suffisent à susciter l'anxiété des organisations des consommateurs. Le gouvernement serait-il tenté de revenir sur ces décisions, doit-on s'attendre à une nouvelle session de négociations, etc. ? Autant de questions pour lesquelles la position du Premier ministre

est très attendue.

Avec le départ du ministre de pour des raisons « d'incompétence », notamment sur le dossier des chinchards commandés par le gouvernement pour les festivités de fin d'année 2021-2022, le gouvernement doit définir la suite de sa politique. « *La plus grande crainte est de revenir sur certains acquis, car le débat ne se limitera pas qu'à la commande des chinchards. C'est toute la politique de Kalumba qui sera passée au crible* », renchérit Paul Bando. Quant au MNCL, il continue de penser que la République démocratique du Congo ne doit pas continuer à être un pays où le commerce est tenu par les étrangers.

« *L'État doit se mettre dans une posture de producteur, produire au niveau local, notamment en agriculture. C'est ce qui fera qu'il devienne fort* », estime-t-il.

Laurent Essolomwa

DROITS FONDAMENTAUX

Maïck Lukadi plaide pour la loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme

Le président de l'organisation Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (APVEC), Maïck Lukadi, appelle les deux chambres du Parlement à accélérer la présence de la loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme dans l'arsenal juridique congolais.

Dans un entretien en mars dernier avec la presse, Maïck Lukadi a regretté le manque d'un texte en faveur des activistes des droits de l'homme dans l'arsenal juridique congolais, déplorant le fait que le projet de loi introduit au Parlement depuis plusieurs années moisisse dans les tiroirs des deux chambres.

Cette carence, a-t-il estimé, est à la base du traitement indécemment subi par les activistes des droits de l'homme et d'autres membres de la société civile à travers le territoire national de la part des services chargés du maintien de l'ordre dont la police et l'armée.

Le président de l'APVEC a rappelé que le travail des activistes des droits de l'homme profite à tout le monde, que l'on soit du pouvoir ou de l'opposition. Pour lui, cette loi faciliterait le travail dont les bénéficiaires pour la nation sont incalculables.

« *Ce travail n'a pas de couleur car les défenseurs des droits de l'homme servent la nation et tout le monde, sans distinction de sexe, de reli-*

gion, de race, de nationalité ni de couleur politique », a-t-il insisté.

Maïck Lukadi motive son insistance à voir cette loi votée rapidement au niveau des deux chambres du Parlement par des nombreuses brimades et arrestations arbitraires dont sont victimes les défenseurs des droits de l'homme dans l'exercice de leur apostolat. Pour s'en convaincre, il cite l'exemple d'un des membres de son organisation, Erudith-Erudih Mokozzi, victime d'arrestation arbitraire lors d'une des marches tenues fin 2018 et organisées par le Comité laïc de coordination (CLC) en vue d'obtenir l'organisation des élections dans le délai. Le dirigeant de l'APVEC se dit révolté parce qu'à l'issue de cette marche décrétée par le CLC, Erudith-Erudih Mokozzi a connu de graves déboires avec les services de sécurité jusqu'à choisir la clandestinité.

« *Peu après son travail d'enquêteur lors de cette manifestation, il a été l'objet des menaces de mort et autres promesses de traitement*



Maïck Lukadi et un membre de son organisation

cruel, inhumain et dégradant. C'est donc ce climat d'insécurité qui l'aurait poussé dans la clandestinité », a souligné Maïck Lukadi. Le président de l'APVEC a in-

diqué, en outre, que plusieurs autres membres de son organisation ont été victimes de ce genre de traitement de la part des services de sécurité. Il espère donc que le vote de cette

loi au Parlement et sa promulgation par le chef de l'État éviterait aux défenseurs des droits de l'homme ce genre de traitement.

Lucien Dianzenza

COVID-19

La RDC présente un faible taux de vaccination contre la pandémie

La République démocratique du Congo (RDC) est parmi les pays africains à avoir un faible taux de couverture vaccinale contre le coronavirus.

Selon la bulletin quotidien de la coordination nationale de la riposte à la covid-19, depuis le début de la vaccination en RDC, le 19 avril 2021, 879 122 personnes, soit 1,63%, ont été vaccinées dont 545 828, soit 1,01%, ont été complètement vaccinées par rapport à la cible, notamment plus de 50 millions de personnes. La même source souligne que parmi les personnes complètement vaccinées, 438 805 l'ont été avec le vaccin Johnson&Johnson ; tandis que 378 682 ont été vaccinées au mois de février, soit 45% de toutes les personnes vaccinées à ce jour.

L'objectif est d'atteindre

deux demi millions par mois ou 625 000 personnes par semaine. Selon le Programme élargi de vaccination, cet objectif est faisable. D'où l'importance de renforcer la sensibilisation de la communauté pour qu'elle comprenne l'importance de se faire vacciner contre cette maladie. La RDC offre plusieurs vaccins dont Moderna, Sinovac, Pfizer et Johnson and Johnson.

Notons que depuis le début de la vaccination avec ces produits, 418 sites ont été rendus fonctionnels en routine et quinze provinces sur vingt-six que compte le pays sont actives à la vaccination



contre la covid-19. A ce jour, le cumul des cas depuis le début de l'épidé-

mie le 10 mars 2020, est de 860 841 cas confirmés, dont 860 839 et deux cas

probables. Au total, il y a eu 63 044 personnes guéries et 3137 décès.

Blandine Lusimana

PROVINCE DE LOMAMI

Les émissions de radio Lusema à Ngandajika suspendues

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) exige la reprise immédiate et inconditionnelle des émissions de radio Lusema, une station privée émettant de Ngandajika, à 125 km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami.

La suspension des émissions de radio Lusema, selon l'Olpa, porte gravement atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Dans son communiqué publié le week-end dernier, cette association dit être attachée aux prescrits légaux qui reconnaissent au seul régulateur public des médias, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, la compétence de prendre ce

genre de décision, conformément à la loi du 10 janvier 2011. Par conséquent, elle attend des autorités de Lomami de lever immédiatement et inconditionnellement cette décision.

L'Olpa indique que radio Lusema a interrompu ses émissions le 1er avril, après avoir reçu une lettre du secrétaire exécutif du gouvernement provincial de Lomami, Jean-Marie Muhala Kitenge, assumant l'intérim du ministre provincial des Médias, datée du 30 mars 2022, et portant suspension des émissions de la



radio.

« Dans sa correspondance n°133/MINICOM/JSL/CARAP/LOM/2022, ce dernier accuse la radio du non-respect des autorités tant provinciales que locales, d'incitation de la population à la révolte, de trouble à l'ordre public, du non-respect de l'éthique et de la déontologie journalistique dans l'animation des émissions », a fait savoir Olpa. Et de souligner que cette décision intervient quelques jours après la diffusion d'une déclaration du responsable local du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social, Symphorien Puna, sur un don de trois motos à la fédération de Lomami.

Cette organisation assure, par ailleurs, que sur le plan administratif, un recours gracieux a été adressé au ministre provincial des Médias pour une réouverture de cette radio.

Lucien Dianzenza

Une banderole de l'Olpa arborée lors d'une activité

« Dans sa correspondance n°133/MINICOM/JSL/CARAP/LOM/2022, ce dernier accuse la radio du non-respect des autorités tant provinciales que locales, d'incitation de la population à la révolte, de trouble à l'ordre public, du non-respect de l'éthique et de la déontologie journalistique dans l'animation des émissions »

NOUVEAUTÉ

Céline Banza se met en mode Prayer

Le nouvel extended play (EP), format musical comportant plus de pistes que le single et moins de pistes que l'album, qui sort le 15 avril, comporte cinq nouveaux morceaux inédits dont le titre éponyme que la jeune chanteuse et guitariste congolaise a chanté comme à son habitude dans sa langue maternelle, le ngbandi, et en partie en anglais.

Très personnel, cet EP, l'enfant prodige du Nord-Ubangi l'a enfanté dans un tournant difficile de sa vie, a-t-elle dit au Courrier de Kinshasa. C'est vraiment sous un ton de confiance qu'elle a parlé de Prayer. C'est un mal-être qui lui a inspiré le recours à la prière. Prayer fait donc bien référence à la prière car, pour Céline Banza, il est arrivé un moment où il était impérieux d'y recourir.

« Prière parce que l'année passée, lorsqu'on terminait la tournée du premier album, beaucoup de choses autour de moi ne se passaient plus/pas comme prévu ». Face à cette terrible impasse, elle a confié ne pas savoir sur qui se tourner. Mais son âme dans la tourmente, la chanteuse

a trouvé le moyen d'imposer tout le calme, se demandant quelle prière devait-elle faire.

« Je suis sans force et n'espère pas grand-chose auprès de mes proches... si Dieu existe vraiment, il doit venir à mon aide », supplie-t-elle.

Son appel à l'aide, au secours ultime du Très-Haut, Céline Banza l'exprime dans sa langue maternelle à laquelle elle est très attachée, le ngbandi, et en partie en anglais. Cette prière instante, Prayer donc, est à découvrir dans son nouvel Ep dont la sortie est annoncée dans une dizaine de jours. Le ngbandi revient également dans deux autres nouveaux titres, le troisième et le quatrième, à savoir Na Hin (Avec vous) et Fa mbi lege



Céline Banza en mode Prayer/DR 2

(Montre-moi le chemin, la voie). Le deuxième, c'est Fragile et le cinquième For you qui est la seule collaboration annoncée, un featuring réalisé avec Djizzo Balume.

Céline Banza, c'est un sacré caractère qui surprend autant que ce charme atypique perçu à travers une voix aux accents mélancoliques qui émeut plus d'un. Il y a donc lieu d'espérer que comme avec Tere Mbi, cette chanson en ngbandi qui lui a valu le Prix découvertes RFI en 2019, la chanteuse, avec sa guitare en bandoulière, va une fois de plus toucher les âmes. Sa musique qui

pour cette fois n'est pas revendication, comme l'était en partie son premier album Praefatio, mais épanchement du cœur, devrait faire encore plus d'effet, est-on en droit de penser. Prayer sort sous le label Bomayé Musik de ses aînés Philo et Youssoupha. Il fait suite aux single Na mileli (Je m'apitoie sur mon sort) paru en janvier 2020 et Départ, son featuring avec Youssoupha sorti en janvier 2021. Pour l'heure, il nous revient que la jeune artiste âgée de 25 ans s'active dans les préparatifs d'une nouvelle tournée africaine qui la conduira aussi à se produire sur des scènes en France et en Belgique. Notons qu'outre le Prix international décerné en 2019, Céline Banza avait eu le privilège, le 31 juillet 2021, d'être nommée ambassadrice nationale de l'Unicef en République démocratique du Congo. Ceci, à l'occasion de la Journée de la femme africaine.

Nioni Masela

« Prière parce que l'année passée, lorsqu'on terminait la tournée du premier album, beaucoup de choses autour de moi ne se passaient plus/pas comme prévu »

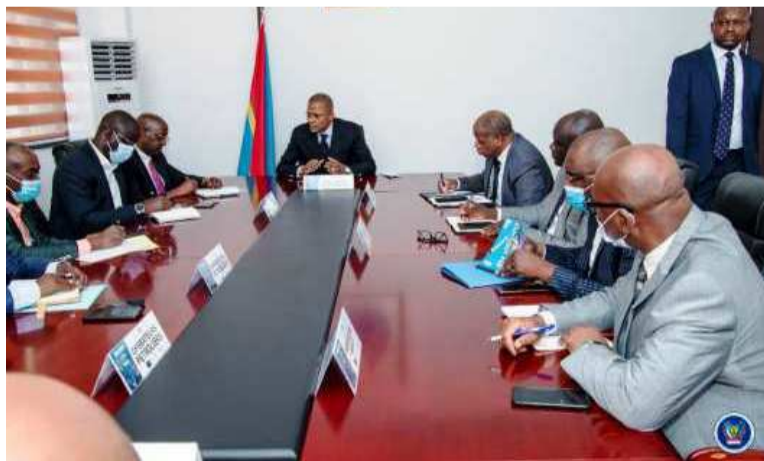
HYDROCARBURES

Probable augmentation du prix du carburant à la pompe

La guerre entre la Russie et l'Ukraine a des incidences économiques sur bien de domaines, notamment le secteur pétrolier dont la conséquence est la hausse des prix du carburant à la pompe dans certains pays, comme la République démocratique du Congo (RDC).

Pour prévenir la tendance haussière du prix du carburant à la pompe, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, peaufine déjà des stratégies avec des pétroliers. C'est dans ce cadre qu'il a échangé avec eux sur les incidences éventuelles des prix du carburant à la pompe. Ensemble, ils ont cherché à savoir si l'État congolais devrait compenser en payant le manque à gagner aux pétroliers ou laisser les pétroliers vendre désormais le carburant au prix réel du marché, notamment à 3500 FC, pour éviter une probable pénurie en cette période de crise due à la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Le ministre des Hydrocarbures a demandé à ses interlocuteurs de se référer au gouvernement pour assurer régulièrement le manque à gagner aux pétro-



Le ministre Didier Budimbu échangeant avec les pétroliers

liers, afin de ne pas majorer le prix pratiqué dit social s'élevant à 2085 FC pour le gasoil et 2095 pour l'essence afin d'éviter l'augmentation des prix des biens de consommation courante.

Ces opérateurs pétroliers, visiblement satisfaits de l'issue des échanges avec le ministre,

assurent de travailler dans la même vision pour le bien de tous. C'est évidemment pour des raisons purement sociales que le gouvernement prend en charge les 1500 FC en dollars. En France par exemple, le litre d'essence est vendu à 210 dollars alors qu'il est à 1dollar en RDC

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : B4 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ELIMINATION DES LÉOPARDS

Bakambu livre les arcanes du match de Casablanca

La défaite « sans manière » des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), au match retour des barrages de la Coupe du monde Qatar 2022 contre les Lions de l'Atlas du Maroc (1 but à 4), à Casablanca, n'est pas encore digérée par les Congolais. Les réactions affluent à ce sujet. Et les audio privés de l'attaquant international Cédric Bakambu, fuités sur les réseaux sociaux, alimentent l'actualité sur cette élimination.

Le joueur de Marseille, en des termes à peine voilés, a annoncé son départ de la sélection. A-t-il été poussé vers la sortie des Léopards ou est-ce une décision prise en âme et conscience ? La question reste posée. Il a écrit sur les réseaux, à l'intention des supporters congolais : « *Merci infiniment de nous avoir donné cette force comme vous seuls savez le faire. Que Dieu vous garde. Vous la méritiez, cette participation à la Coupe du monde. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à vous l'offrir. Dans la victoire comme dans la défaite, j'ai toujours pris mes responsabilités. Cela ne changera pas aujourd'hui. Ce fut un honneur d'avoir porté le maillot de la RDC* ».

Cette dernière phrase traduit une sorte de fin de carrière internationale. Mais, avant cette déclaration, Cédric Bakambu a eu une conversation en privé avec un interlocuteur sur les réseaux sociaux, au cours de laquelle il a révélé les arcanes du match, tout en abordant d'autres maux qui rongent le football congolais. Dans une expression mêlant le français, le langage djeun's et le verlan, Bakambu s'est ouvert à son interlocuteur. Mais ses propos ont fuité et ont été mis sur la place publique, notamment sur les réseaux sociaux. Clairement, il avait été enregistré. Mais l'ancien joueur de Beijing Gouan et Villareal a analysé le match.

« *Un match comme ça, il faut aller avec des mecs qui connaissent. On a l'impression que le coach et son staff ne connaissent pas l'histoire, ils ne connaissent pas les joueurs, ils ne connaissent pas le passé. Dans ce genre de match, il*



Cédric Bakambu.

faut des mecs qui ont l'expérience, qui sont capables de ressortir le ballon... Pour moi, Gaël (Kakuta) doit commencer le match, et je lui demande tu vas jouer avec qui, il me dit Mpoku, là ça joue à minimum, pas de chandelles... Tout ça c'était prévisible... Mettre de mecs comme Kebano, ça fait longtemps qu'il est en sélection... Ces mecs là connaissent, je n'en veux pas aux autres, Wissa a fait un bon match aller, il n'y a pas de souci. Pour moi, Bastien ne doit pas jouer ce match là, ce n'est pas qu'il n'est pas bon, non. Mais, c'est un match, il faut de la « bouteille » comme on dit... Là, il faut prendre de ballons, il faut obtenir des fautes, il faut la conserver, il faut faire jouer ton équipe, en gros, on ne te demande pas de faire un match normal, mais là, on te demande de faire le match, dans ce genre de match, il ne faut se cacher, il faut jouer, parce que si tu te caches, tu donnes de la confiance à l'adversaire, et nous, c'est là qu'on a péché, on les aura donné trop de force, les Marocains, c'est ça qui nous a tués. Parce qu'en soi, oui, Maroc, quatre à un, certes, mais ce n'était pas un grand Maroc, même si ils

avaient mis cinq ou six buts. Avec un peu plus de détermination de notre part, on aurait pu les mettre en danger, et ça n'aurait pas été le même match, on leur a trop facilité le match, je ne dis pas qu'on aurait fait match nul ou gagné, mais on leur a trop facilité le match, et les Arabes, une fois qu'ils sont en confiance, en plus chez eux, stade plein, c'est fini...», a-t-il laissé entendre.

La composition

Parlant de la composition et du coaching du match, Bakambu a été amer : « *Son truc a marché dans aucun sens. Si tu mets cinq défenseurs, c'est pour solidifier derrière. On prend deux buts en première mi-temps, et devant, on n'arrive même pas à se procurer des actions. C'était nul. Le terrain, c'est pour jouer... En plus, tu as un banc de touche gros, avec Malango, Mbokani quand il est entré, il a gagné tous les duels de la tête, Malango est entré boum direct but. Polo (Paul-José Mpoku) nous aurait fait du bien pour la sortie de ballon, je disais au coach pourquoi on ne fait pas jouer Polo ? Je ne comprends pas, on a Kakuta, Kebano ! Pour un match comme ça, le banc c'était la*

folie ! Mais non, on amène cinq défenseurs comme si l'on avait gagné deux à zéro au match aller et on doit solidifier la défense. On joue à trois derrière, et les deux sur les côtés ça fait cinq, et le gardien, ça fait six joueurs derrière, et on n'arrive pas à repartir de derrière, si c'est pour mettre deux pétaards devant, c'est en ramener trois défenseurs derrière... ».

Et il a poursuivi : « *Dans les buts que j'ai marqués à Marseille, il y a de la recherche, on combine... Mais contre le Maroc, ce n'était pas possible, on ne pouvait rien faire... J'essaie de m'associer, mais pas possible. C'était prévisible, à un moment donné, chacun doit prendre ses responsabilités, même nous les joueurs... Moi, j'ai vu... carrément la compo, j'étais sceptique. On était au courant. Avant le match, j'étais déjà en discussion avec le coach, on était au courant et je l'ai dit aux joueurs, mais ils étaient là... Et ce n'est pas dans les vestiaires qu'il fallait s'énerver, mais ils devraient le faire quand je leur ai dit sur la compo parce qu'ils ont l'expérience et savaient qu'avec cette compo, on allait se faire 'marbrer'... ».*

Les supporters

Vilipendé par certains supporters, Bakambu a eu quelques mots pour eux, leur courroux est normal. « *Les supporters, il faut les éduquer, eux, ils s'enfichent des tenants et des aboutissants, ils ne voient que la finalité, et c'est normal, je ne leur en veux même pas... Mais il y a plein de petites choses qu'on doit mettre bout à bout pour qu'on en arrive là. C'est*

bien beau de croire qu'on va battre le Maroc, qu'on va aller à la Coupe du monde, je veux bien... Mais tout ça se prépare, ce n'est pas sur un malentendu qu'on peut se retrouver au Qatar, non. Sinon, on allait de toute façon se faire 'marbrer' là bas », avance-t-il.

Le mal est profond

« *Quand je vois de sélections, comme le Mali, je me dis qu'on a trop de retard. Le Mali, ils n'ont même pas d'argent, mais ils sont structurés, ils ont des académies, des stades, en Tanzanie, ils ont des stades, Madagascar a des stades, regardez le stade que le Sénégal s'est fait livrer, mais ici, on n'y arrive pas, on n'a pas cette culture du football, en fait, on s'aime pas. Vous voulez aller là bas (Qatar) oui, mais vous ne mettez pas les moyens. Pour moi, on ne se donne pas les moyens de réussir dans le football, dans tout, dans les infrastructures, dans les choix, dans les trucs de coaches, on ne se donne pas les moyens dans le choix de l'équipe. On n'a pas de centre d'entraînement, sur les dix dernières équipes qui restent, on est la seule qui n'a pas de centre d'entraînement, la seule à ne pas avoir de stade homologué, on n'a pas de sièges dans le stade, on n'a pas le droit d'être dans le stade, c'est trop... D'un côté, j'ai envie d'arrêter, mais de l'autre, il y a des mecs comme Bongonda, Wissa, ils viennent d'arriver. Si tu te barres, c'est quel message que tu envoies ? Le mal est profond... », a conclu Cédric Bakambu dans cet échange privé désormais public.*

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



MTN CONGO | COMMUNIQUÉ

Le Groupe MTN repositionne sa marque dans le cadre de la stratégie Ambition 2025 visant à créer des plateformes numériques de premier plan pour le progrès de l'Afrique.

MTN, la marque africaine la plus appréciée, procède à un rafraîchissement de sa marque afin de refléter son évolution, passant du statut de fournisseur de télécommunications à celui de première entreprise de technologie numérique d'Afrique. Il s'agit seulement de la deuxième refonte de la marque depuis la création de l'opérateur mobile en 1994, la précédente remontant à 2004.

Ce changement de la marque reflète l'engagement du Groupe MTN envers sa stratégie Ambition 2025, qui consiste à créer des plateformes numériques de premier plan permettant à l'Afrique de progresser dans les domaines des télécommunications, des technologies financières, des infrastructures, des API et des écosystèmes de contenu et de messagerie.

Lancé par une question simple et troublante à la fois, «Alors, on fait quoi aujourd'hui?», le rafraîchissement de la marque promet de déclencher une réévaluation de MTN comme étant plus qu'une simple entreprise de télécommunications. En rafraîchissant sa marque, MTN répond à une réalité : Née à l'ère analogique, ses clients, aujourd'hui, passent la majeure partie de leur temps dans le monde social et numérique. La nouvelle identité de la marque et son expression sont modernes, simples, audacieuses et numériquement dynamiques.

En mettant en œuvre la stratégie Ambition 2025, MTN vise à accélérer la croissance et à libérer la valeur de ses actifs et plateformes d'infrastructure. Pionnier du progrès depuis le début, le rafraîchissement de la marque réaffirme le rôle de MTN en tant que leader technologique en Afrique et son rôle dans l'accélération du progrès par le simple fait d'agir.

Ralph Mupita, Président-Directeur Général du groupe MTN, a déclaré : «Il n'est pas surprenant que notre identité en tant que société de télécom-

munications ne représente qu'une partie de ce que nous sommes et que notre héritage et notre histoire soient encore en cours d'élaboration. Nous sommes à un point d'inflexion; le monde change et, en tant qu'entreprise numérique, nous devons évoluer avec lui. Cela se reflète dans notre évolution active d'une entreprise de télécommunications à une entreprise de technologie, et ce, en collaboration avec nos États-nations, dans l'intérêt de nos parties prenantes. Notre changement de marque en est l'expression de notre direction vers une marque globale singulière.»

MTN a toujours été inspiré par la conviction que tout le monde mérite de bénéficier des avantages d'une vie moderne et connectée. Grâce à sa stratégie de marque claire et concise «Opportunité + Énergie = Progrès», MTN comprend que pour vraiment libérer tous les avantages et le potentiel du monde numérique, il faut une combinaison de dynamisme, de pensée progressive et des bons outils qui aident les acteurs à passer du possible au réel.

Bernice Samuels, Exécutive Marketing du Groupe MTN, a déclaré : «Notre nouveau positionnement et notre nouvelle identité de marque sont axés sur l'idée que l'Afrique n'est jamais immobile. Et maintenant plus que jamais, le véritable progrès pour l'Afrique ne peut être réalisé qu'en comblant le fossé entre ce qu'on «peut» faire et ce qui est «fait». C'est l'action qui comble le fossé entre le possible et ce qui est fait.

«C'est à partir de ce constat que notre nouvelle campagne, «Alors on fait quoi aujourd'hui?», sera lancée sur l'ensemble de notre territoire en mettant au défi, en célébrant et en fournissant des outils aux personnes qui agissent, car si nous progressons, en tant qu'individus, communautés et pays, l'Afrique progresse», conclut-elle.

La campagne a été lancée le 18 février 2022 en interne. Sur les plateformes numériques et sociales, l'affichage, la presse, la radio et la télévision, et les premières actions de communication à l'endroit du grand public auront lieu le 4 Avril 2022.

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

Des inquiétudes sur la flambée des prix des denrées alimentaires

La hausse continue des prix dans les marchés touche essentiellement des produits importés, notamment de la farine, de l'huile végétale, des congelés (poisson, viande, cuisse), du riz, du lait, des boîtes de conserves, y compris du sucre. Le Réseau des associations des consommateurs (RAC), à l'origine d'un récent communiqué, a fustigé l'inaction des pouvoirs publics.

La flambée des prix observée a mis en lumière, a estimé le RAC dans son communiqué rendu public le 1er avril, la faiblesse du système alimentaire national, la politique publique dans ce domaine. L'exportation des produits alimentaires représente environ cinq cents milliards francs CFA par an, pour l'approvisionnement en poisson, viande, oignon, farine, huile.

Le RAC regrette l'absence de réaction du ministère en charge du Commerce, de la Consommation et des Approvisionnements pour tenter de réguler les cours du marché, « alors qu'il a les statistiques du niveau des stocks des différents grossistes à travers la signature des demandes d'importation », a déploré la même source.

Les associations des consommateurs ont donc recom-



Un marché de Brazzaville/DR

mandé une série de mesures portant sur les réformes législatives et l'accompagnement. Il s'agit de la codification de la liste des produits de pre-

mière nécessité et la mise en place d'un comité de suivi des prix de ces produits. « Le comité de suivi devrait avoir pour mission d'ana-

lyser et suivre les déterminants sur l'évolution des prix aux plans national et international ; d'adapter les mécanismes de fixation

des prix aux contraintes économiques », a indiqué Mermans Babounga, le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais de droits des consommateurs, membre du RAC.

En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, selon ce leader de la société civile, elles devraient porter sur le plafonnement des prix de grande consommation comme de l'huile végétale, de l'huile de palme, du poisson, de la viande, du riz, du lait, etc. Les autorités devront appliquer le taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée sur la liste des produits sélectionnés. « Ces mesures devront être suivies d'un contrôle régulier par le ministère du Commerce, avec l'implication du RAC », a insisté Mermans Babounga.

Fiacre Kombo

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le livre «Intelligence artificielle / Enjeux et défis pour l'Afrique» officiellement présenté

Sous la direction du Pr Alain Kiyindou et préfacé par Lacina Kone, directeur général /CEO de Smart Africa, l'ouvrage «Intelligence artificielle(IA)», paru aux Editions +, livre les travaux des experts à l'issue de l'analyse des technologies émergentes.

Modérée par Gnéré Laetitia Dagnogo, professeure de l'Université Alassane-Ouattara-de-Bouaké, en Côte d'Ivoire, la rencontre, placée sous le signe « partage des résultats de la recherche participative », a permis de réunir, le 2 avril, dans la salle de conférences sise 43 rue de Dunkerque à Paris 10e, un public cosmopolite à la découverte du livre et débattre sur l'état des lieux des enjeux et opportuni-

tés de l'IA en Afrique.

Cet ouvrage collectif rassemble, outre les analyses, les cas concrets, les interviews, les portraits de plusieurs chercheurs, institutions et professionnels, et tous les experts du domaine de l'IA en Afrique. À l'origine de cette initiative, la chaire Unesco sur les Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement de l'Université de Bordeaux Montaigne,

créée en 2014 dans l'objectif d'analyser les usages des technologies émergentes dans les pays en développement et l'apport de ces technologies dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

Lors des différentes prises de parole, les intervenants ont souligné la nécessité pour l'Afrique de ne pas rater la quatrième révolution numérique, car tous les ingrédients sont réunis pour

rentrer dans ce train industriel. Pour le Pr Alain Kiyindou, quand on parle d'IA, il s'agit d'enjeux économiques évalués à plusieurs milliards, un impact important sur le produit intérieur brut de plusieurs pays. Mais il reste à savoir quelle sera la part que l'Afrique réussira à obtenir. Abordant la question du manque de compétences, il a estimé que le Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle était une bonne réponse, mais il faut veiller à ce que cette initiative suscite l'implication des différents pays du continent.

En dehors de cet enjeu économique, l'IA est également une question de souveraineté nationale, quand on sait que les calculs sont à la base de toutes les stratégies du moment. Rien ne peut être entrepris sans les données, d'où le concept du développement intelligent. En bref, les enjeux de l'IA sont multiples.

En convergence avec le développement de l'IA, le Dr Peter Martey Addo a insisté sur la collecte de données et la mise en place des stratégies appropriées. « Nous encourageons les pays africains à envisager

l'établissement d'une stratégie nationale en matière de données et d'IA avec une approche de conception centrée sur l'homme et sur les principes éthiques », a-t-il précisé.

Lors des échanges avec l'assistance, Mohamadou Diallo, directeur général de CIO-MAG, a fait une contribution à propos des compétences et des infrastructures dédiées à l'IA, en les mettant en accord avec la stratégie de l'Union africaine.

Ont participé à cet ouvrage, sous la direction du Pr Alain Kiyindou, entre autres, titulaire de la chaire Unesco Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement, Peter Martey Addo ; Aminata Amadou Garba ; Jorge Appiah ; Véronique Boumtje ; Jean Marie Dikanga Kazadi ; William Elong ; Eugène C. Ezin ; Mountaga Keita ; Lacina Kone ; Edgard Kpatinde ; Sandra Makena Opiyo ; Tshilidzi Marwala ; Bertrand Mbatchi ; Seydina Moussa Ndiaye ; Abdoulaye Saliou ; Amal El Fallah Seghrouchni ; Youssef Travaly ; Relwende Aristide Yameogo.

Marie Alfred Ngoma



La photo de groupe lors de la présentation du livre/DR

AGRICULTURE

Plus d'un milliard FCFA destiné aux groupements de producteurs

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) a accordé une subvention de 1 762 694 433 FCFA aux groupements agricoles disséminés à travers le territoire national. La convention de financement entre le projet et les bénéficiaires a été signée le 2 avril à Brazzaville.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur soixante milliards FCFA, pour une durée de cinq ans (2017-2022), le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agro-industrielles.

Il s'agit de 53 plans d'affaires dits de conservation, dont la contrepartie s'élève à 259 449 830 FCFA. Ces derniers sont issus de dix-huit localités du nord comme du sud du pays (Impfondo, Pokola, Ouessou, Makoua, Ngabé, Loudima, Dolisie etc.), ayant des potentiels à l'exercice des activités telles la mécanisation agricole par la prestation, la commercialisation, la transformation et la conservation des produits agricoles.

« La politique actuelle consiste entre autres, à regrouper les acteurs, dans des zones agricoles protégées. Toutes ces politiques y compris le Pdac, sont des efforts de l'Etat pour renforcer l'appareil productif de notre pays », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Pascal Ongoka.

S'adressant aux bénéficiaires, il les a conviés à utiliser les ressources du Pdac que pour les besoins de leurs plans d'affaires respectifs. « Il s'agit des fonds publics qui doivent être bien utilisés », a-t-il relevé.

Rappelons que les bénéficiaires ont été sélectionnés sur la base des plans d'affaires, des micro, petites et moyennes entreprises, de la mécanisation et l'approche genre.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉPARGNE

La plateforme Oméga-Pro accusée d'escroquerie

Le groupe Omega-pro opère en République du Congo depuis 2018 en organisant des placements financiers sur internet. Il promet aux épargnants le triple du montant initial au bout de seize mois. L'activité est qualifiée d'arnaque par le directeur général des Institutions financières nationales, Jean-Pierre Nonault.

Lors d'une conférence de presse, le 4 avril à Brazzaville, le directeur général des Institutions financières nationales a fustigé les méthodes utilisées par la plateforme Omega-Pro, dont le siège social serait basé à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Il s'agit d'une arnaque de type pyramide ou de « Ponzi », a déclaré Jean-Pierre Nonault.

Deux responsables d'Omega-Pro sont, d'ailleurs, recherchés par les autorités ; une équipe mixte direction générale des Institutions financières nationales-police a été mise en place pour procéder aux interpellations en vue d'obtenir des informations sur la méthode détaillée de cette arnaque. « Omega-Pro ne constitue pas une microfinance, elle n'est pas une société enregistrée au Congo et le nombre d'épargnants n'est pas connu (...). Il y a déjà un dispositif concernant la délinquance financière que nous allons employer pour mettre fin à cette arnaque », a averti l'intervenant.

En convoquant les médias, la di-



Jean-Pierre Nonault face à la presse/Adiac

rection générale des Institutions financières nationales entend sensibiliser la population aux offres de placements financiers sur internet et aux organisations qui se font passer pour des sociétés d'épargne et d'investissement. Des milliers de particuliers se sont fait voler en acceptant de confier leurs épargnes à des sociétés souvent non enregistrées auprès de cette direction. « Les médias ont un rôle à jouer dans la campagne d'information et la vulgarisation de la législation en vigueur, en vue de prévenir ce genre de scandale », a signifié Jean-Pierre Nonault.

Il a rappelé les missions de son institution qui sont notamment de veiller à la régulation du système financier national et à la sécurisation des dépôts des épargnants; de promouvoir la modernisation, la diversification et la sécurisation des moyens de paiement; d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures visant à stimuler, à mobiliser et à promouvoir l'épargne; de promouvoir la politique de collecte de l'épargne; de contribuer à la création et au développement des marchés financiers; de contrôler les activités de la microfinance, etc.

Fiacre Kombo



RELANCE Avis de recrutement No. 22_RFGS_173463

Objet	RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU SECRETARIAT PERMANENT DE LA PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANT DANS LA SANTE AU CONGO (POSCO)
Date de l'appel d'offres	23 février 2022
Date de la relance	05 avril 2022
Date de clôture	13 avril 2022 à 12 heures

1. Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Dans le cadre de la mise en œuvre du volet renforcement du système communautaire de la subvention actuelle NMF3, il a été mis en place une Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO) qui dispose entre autres d'un Secrétariat Permanent.

De ce fait, la POSCO cherche à recruter le personnel de son Secrétariat permanent afin de rendre celui-ci opérationnel.

2. Informations sur les postes à pourvoir

Lieu d'affectation	Brazzaville
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Durée	Un an renouvelable et sera assortie de 03 mois d'essai sur la base des résultats.

3. Qualifications requises

Poste : Analyste des données :

- Diplôme universitaire (Bac + 3), de préférence en suivi-évaluation ou un autre domaine connexe ;
- Connaissance approfondie des principes et des approches de suivi, évaluation, conduite des enquêtes, redevabilité envers les bénéficiaires tels que les bailleurs, documentation des leçons apprises et promotion de l'apprentissage dans des programmes humanitaires et de développement ;
- Expérience d'analyse des données solides, y compris l'expérience avec les méthodes qualitatives et quantitatives, la conception de bases de données et l'utilisation d'un ou des logiciels appropriés ;
- Minimum de trois à quatre ans de responsabilité progressive dans le Suivi-Evaluation, de préférence pour les programmes humanitaires ou de développement,...

Pour plus de détails concernant les qualifications requises et autres informations, les candidats intéressés à cet avis de recrutement peuvent retirer les termes de référence au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique CG_HR@crs.org.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Pas de grève pour les enseignants volontaires

Certaines revendications étant prises en compte par le gouvernement, la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement a abrogé son avis de grève, demandant aux enseignants volontaires de poursuivre leurs activités normalement à partir du 4 avril.

« Dans le souci de sauver l'année scolaire 2021-2022, le bureau exécutif national de la coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement demande à tous les enseignants volontaires, prestataires et bénévoles de poursuivre leurs activités pédagogiques », souligne la déclaration de ladite coordination à l'issue de son assemblée générale tenue à Brazzaville, le 2 avril. Dans la matinée du 4 avril, la consigne a été respectée sur le terrain car les enseignants volontaires, prestataires et bénévoles ont répondu présent au service.

La décision de poursuivre les activités pédagogiques ne vient pas du néant. Après de multiples échanges avec les autorités habilitées, quelques avancées ont été constatées dans la gestion du cahier des



Les enseignants volontaires poursuivent leurs activités pédagogiques

charges passé en revue à l'occasion de cette assemblée générale. Il s'agit notamment du paiement de trois mois d'arriérés de bourse ; de la publication des textes d'intégration, campagne de recrutement 2020 et 2021 estimée à 40% à ce jour ; de la mise en route des volontaires de la troisième vague ; de la prise en compte des enseignants volontaires âgés de plus de 45 ans dans l'intégration à la fonction publique pour la campagne de recrutement 2022... Néanmoins, la coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement estime que la gestion du cahier de charges n'a pas évolué comme souhaité. « Le gouvernement a donc le devoir d'apporter des solutions idoines dans un bref délai », peut-on lire dans la déclaration.

Rominique Makaya

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Les travaux arrivés à terme à l'unité de traitement d'eau de Djiri

L'annonce a été faite par le directeur commercial et de la clientèle de La Congolaise des eaux (LCDE), Guy Serge Ndinga Ossondjo, au terme d'une descente effectuée le 30 mars dernier dans les unités d'eau du Djoué et de Djiri, quartiers périphériques au sud et au nord de Brazzaville.



Les techniciens à l'œuvre. Adiac

La descente avait pour objectif d'évaluer les travaux réalisés à ce jour dans les deux unités. « On avait à l'époque communiqué que ces travaux devaient durer un mois, mais l'entreprise est allée vite par rapport au calendrier ; on a gagné quelques jours, aujourd'hui. Vous assistez à la mise en service des électrons pompes de la station de pompage « d'eau traitée » de l'aqua-bloc et du potabloc de Djiri », a indiqué Guy-Serge Ndinga Ossondjo.

« Ces pompes ont subi des modifications, parce qu'au niveau de la configuration du réseau, il était question que l'on sépare les étages de pression entre Soprogi et Makabandilou, ce qui fait qu'aujourd'hui le potabloc de Djiri et l'aqua-bloc vont refouler l'eau vers la station de pompage d'Itatolo pour améliorer la desserte dans les quartiers Bilolo, Académie, Makabandilou, Massengo, Soprogi et Kombo Matari... Ces travaux sont arrivés à terme », a-t-il poursuivi.

Faisant le point des travaux entamés par LCDE au Djoué, Guy Serge Ndinga Ossondjo a fait savoir qu'il y a eu quelques avancées significatives. Les services de LCDE ont mis en service trois filtres et d'ici quelques jours, il sera mis en service un décompte. Le processus se poursuit actuellement au niveau de l'unité B (Potabloc), par les travaux de changement des pompes pour les redimensionner afin qu'elles poussent l'eau jusqu'au quartier Manianga. « L'usine du Djoué sera prête d'ici à mi-mai. Il y a des perturbations mais au niveau de notre méthodologie de travail, nous avons demandé aux techniciens de tout faire pour minimiser les arrêts de production. Il s'agit juste des réductions de capacité de l'usine et non de l'immobiliser », a ajouté le directeur commercial et de la clientèle de LCDE.

De même, il faut noter que du côté de l'ancienne usine, le fonctionnement se fait à 60%. La mise en service des trois autres filtres a été immobilisée. Quant au captage d'eau, les travaux avancent, il s'agit de construire un nouveau collecteur, poser de nouveaux électropompes avec tout ce qui est équipement hydraulique.

G.O.

PRÉSERVATION DE LA FAUNE

Vingt-six nouveaux éco-gardes formés

La cérémonie de clôture de la formation a eu lieu, le 31 mars, en plein cœur de la base vie de Bomassa, quartier général du Parc national Nouabalé-Ndoki (PNNN), à près de 1000 km au nord de Brazzaville, dans le département de la Sangha.



Au cœur de la base vie de Bomassa, quartier général du Parc national Nouabalé-Ndoki/DR

Elle a été placée sous le patronage du directeur technique et scientifique représentant le directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (ACFAP). Les moyennes de la formation ont varié de 16,26/20 à 09,26/20, pour une moyenne générale de 12,76/20.

Les Forces armées congolaises contribuent à la valorisation du concept de conservation de la biodiversité et renforcent les capacités opérationnelles des éco-gardes. La formation qui vient d'avoir lieu a été organisée au profit de trois aires protégées situées à cheval sur les départements de la Sangha et de la Likouala, notamment le PNNN, la réserve communautaire du Lac-Télé et le Projet de gestion des écosystèmes périphériques de Nouabalé-Ndoki de Kobo.

D'où la présence très remarquée à la cérémonie de clôture des officiers commandant les zones militaires de défense n°5, le

colonel Vincent Ollilou, et 6, le capitaine de vaisseau Brice Clotaire Matouba.

La partie civile a connu deux allocutions : d'abord le mot de bienvenue du directeur de l'unité de gestion du PNNN, Ben Evans, puis le mot de circonstance d'Arlette Lucie Andzombi, sous-préfète de Kobo. S'en est suivie la partie militaire qui a donc consisté à la remise des éco-gardes formés au chef dudit projet, le colonel Bienvenu Cyr Ngakosso.

Dans son allocution, le directeur technique et scientifique, représentant le directeur général de l'ACFAP, Freddy Elion Mpan, a réaffirmé l'intérêt particulier accordé à cette formation. « C'est dans le but de renforcer les capacités de notre personnel existant, augmenter l'effectif des éco-gardes, donner une formation de base aux nouvelles recrues et partant améliorer l'efficacité des postes de contrôle, de patrouilles fixes, mobiles et fluviales, gage

de la préservation de la biodiversité dans ses aires protégées, que l'ACFAP a organisé cette formation », a-t-il indiqué.

Relevons que la criminalité environnementale, perpétrée par des braconniers avides de gain facile sur la biodiversité à travers certains pays, touche plus particulièrement le département de la Sangha, en République du Congo, qui renferme, avec le Cameroun et la Centrafrique, l'une des dernières réserves les plus denses et riches en biodiversité au monde.

L'usage fréquent des armes légères de petit calibre, associé aux munitions de guerre, est une menace qui affecte dangereusement la préservation des écosystèmes forestiers des différents parcs du nord Congo. Notons que le centre de formation de Ndoki 2 pourra accueillir prochainement la formation des éco-gardes de la nouvelle réserve de Pikounda-Ntokou.

Guillaume Ondze

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

La société civile invitée à plus de dynamisme

La directrice générale du Centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Virginie Ndessabeka, a invité, le 1er avril à Brazzaville, les acteurs du réseau Renalvisco à œuvrer davantage afin de permettre une prise en charge globale des victimes des violences ayant pour base le genre (VBG).

Virginie Ndessabeka a formulé son vœu lors de la rencontre de concertation des acteurs du réseau pour une prise en charge holistique des survivantes des violences fondées sur le genre. La rencontre a été organisée dans l'objectif d'améliorer la prise en charge de ces survivantes, avec l'appui financier du Fonds mondial, Catholic relief service et bien d'autres. Il s'agit d'améliorer la coordination du réseau national de lutte contre les VBG, les dispositifs de prévention, d'identification et d'accompagnement des survivantes, d'appuyer l'échange de savoir et des pratiques entre les acteurs du réseau ainsi que favoriser les échanges d'expériences entre eux. Pour la directrice générale, les violences à l'égard de la femme sont un problème mondial et se manifestent de plusieurs manières : physique, psychologique, sexuelle, sociale, culturelle, économique, etc.

A cet effet, elle a indiqué que le ministère a prescrit de mettre en place des centres de prise en charge globale, conformément à la stratégie nationale de lutte contre les VBG ainsi que la loi « maman Emilienne Mouébara » qui sera promulguée dans les jours à venir. « Le Congo est doté de quatre unités de prise en charge des victimes des violences ayant pour base



Une vue des participants/Adiac

le genre. Elles sont prises en charge dans les hôpitaux de base de Talangaï, Baongo et Makélékélé à Brazzaville ainsi qu'à l'hôpital Congo malembé à Pointe-Noire », a-t-elle indiqué.

Des numéros d'urgence ont été mis à la disposition des personnes victimes et des témoins des violences pour alerter le ministère de la promotion de la femme. Le 1444 est connecté au 117 de la police pour les interventions d'urgence. A cela s'ajoute le 1515 de la Commission des droits de l'homme qui permettra de faire une dénonciation anonyme des actes de violence.

Par ailleurs, Virginie Ndessabeka a regretté la non prise en charge holistique et

permanente de ces unités. « Il faut qu'il y ait une prise en charge clinique juridique pour aider à l'aboutissement des plaintes des victimes survivantes ou décédées pour qu'elles obtiennent réparation ou une prise en charge socio-économique », a ajouté la directrice générale.

1123 cas de VBG enregistrés en 2019

Au total, 1123 cas ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national en 2019, dans les formations sanitaires avec une prédominance sur le caractère domestique. Ce chiffre a été dépassé pour les trois premiers trimestres à 1153 en 2020. Le chargé de suivi et évaluation de pro-

jets à Catholic relief services, Théoneste Ndebabonye, a souligné dans son mot de circonstance les connaissances acquises lors de la rencontre, qui contribueront à l'amélioration des plaidoyers. Il a assuré les acteurs de lutte contre les VBG de leur expérience afin que les femmes arrivent au développement durable.

L'experte Cornélie Adou Ngapi, pour sa part, a fait une communication sur « La présentation des actions du gouvernement dans la prévention et la lutte contre les VBG ». Joséphine Nsika, quant à elle, a présenté le thème « La stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et son plan d'action de mise en œuvre 2021 à 2025 ».

Les responsables de Renalvisco ont assuré les acteurs de leur dynamisme à booster leurs actions. Ce réseau des associations de lutte contre les VBG existe depuis plusieurs années et regroupe les acteurs de la société civile ainsi que les institutions nationales pour la prise en charge de ces derniers.

Pour la coordonnatrice des organisations de la société civile de Pointe-Noire, Régine Ngoma, ce genre de rencontre permet d'évoquer les points positifs et négatifs afin de projeter les perspectives. « Le gouvernement a suffisamment des documents appropriés pour la lutte contre les violences ayant pour base le genre pour permettre à la société civile de s'approprier des outils et d'en faire des programmes et de mener des campagnes de sensibilisation au sein des communautés », a-t-elle fait savoir. Selon elle, la mobilisation communautaire obéit à plusieurs étapes axées sur le financement des projets, les subventions des projets et de campagnes ainsi que les mobilisations de ressources locales. Ceci, a-t-elle ajouté, ne peut se faire qu'à travers des formations de renforcement des capacités pour accompagner le gouvernement dans ses actions.

Lydie Gisèle Oko

DROITS DE L'HOMME

Plaidoyer pour l'amélioration des soins de santé des détenus malades

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et le Mouvement ras-le-bol ont recommandé à l'Etat congolais, le 1er avril à Brazzaville, d'administrer les soins de santé appropriés aux détenus malades dans les maisons d'arrêt du pays.



Franck Chardin Aubin Tchibinda

La réaction des organismes des droits de l'homme fait suite à la mort de quatre prisonniers dans les maisons d'arrêt de Ouesso et d'Owando de malnutrition et du paludisme aigu.

« L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), avec ses partenaires qui sont, entre autres, le Cercle des droits de l'homme et de développement (CDHD) et le Mouvement ras-le-bol recommandent aux autorités congolaises d'administrer les soins de santé appropriés aux détenus malades dans les hôpitaux

disposant d'un plateau technique requis pour les pathologies dont ils souffrent », a déclaré Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'OCDH.

Les quatre prisonniers morts en l'espace de deux mois étaient pour certains déjà jugés et en détention préventive pour d'autres.

Selon le directeur exécutif de l'OCDH, dans un monde planétaire où les réseaux sociaux sont derrière les fake news, ces « drames » risquent « de véhiculer une mauvaise image de l'administration pénitentiaire congolaise ».

L'OCDH, le CDHD et le Mouvement ras-le-bol demandent également aux autorités congolaises d'équiper les dispensaires des maisons d'arrêt des médicaments nécessaires aux soins de santé primaires.

Ces organismes de défense des droits de l'homme préconisent aussi que les maisons d'arrêt soient subventionnées pour assurer non seulement la nutrition des détenus mais aussi améliorer l'hygiène ainsi que l'assainissement des lieux de détention.

Par la voix de l'activiste Franck Chardin Aubin Tchibinda, ces organismes ont déploré le fait que le régime carcéral ne bénéficie pas encore d'une législation. « Nous avons abordé le Sénat sur le sujet, on nous a présenté un projet de loi portant code pénitentiaire et la société civile avait apporté ses contributions. Ce projet de loi qui a été voté par les deux chambres du Parlement est en attente de promulgation », a indiqué le directeur exécutif de l'OCDH.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Katia Mounthault-Tatu accroche les étudiantes sur la thématique leadership féminin

La directrice des Relations publiques et institutionnelles de la société pétrolière Chevron, Katia Mounthault-Tatu, a animé le 30 mars, dans la commune de Kintélé, une conférence-débat face aux étudiants de l'Université Denis- Sassou-N'Guesso, sur le leadership féminin afin de les aider à mieux définir leurs projets académiques et leurs carrières professionnelles.



Durant près de trois heures, les étudiantes et le corps enseignant ont écouté l'oratrice sur le thème « Mener par l'exemple : leadership et leadership féminin, de quoi parlons-nous ? ».

Au regard de l'évolution du monde et de la mixité des modes de vie, le leadership féminin est un concept qui fait son chemin et, il est parfois nourri par des chiffres, des théories, des débats et des critiques. Aujourd'hui, tout n'est pas encore gagné par les femmes mais il y a des progrès accomplis dans la responsabilisation des femmes dans toutes les institutions du Congo.

« Le leadership est un concept universel et lorsque nous parlons du leadership féminin ou du leadership au féminin, nous parlons d'un style de management, de même, les attributs d'un leader sont universels. Mais la sous-représentativité des femmes dans les

institutions n'a rien à avoir avec le leadership féminin. Les prédispositions naturelles et le caractère de chacune jouent de beaucoup au développement des qualités d'un leader », a indiqué Katia Mounthault-Tatu.

Au Congo, les conseils d'administration des grandes entreprises ne comptent pas assez de femmes. A l'Assemblée nationale et dans les autres institutions de la République, on n'atteint pas les 50% de femmes, en dépit de la loi sur la parité. Pourtant, le leadership n'a pas de genre.

« La transformation de l'homme et l'employabilité sont les axes du premier pilier du plan stratégique de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Nous sommes très préoccupés par la formation et l'éthique. De telle conférence permette à mieux se former et se préparer... car nous formons ici des leaders de ce pays. Nous voulons que

Au centre, Katia Mounthault-Tatu/Adiac ces jeunes, au terme de leur formation, s'auto-emploient », a indiqué le Pr Ange Antoine Abéna, président de l'Université Denis- Sassou-N'Guesso.

En séjour à Brazzaville, la directrice des Relations publiques et institutionnelles de la société pétrolière Chevron, basée à Pointe-Noire, en a profité pour offrir un don de matériel informatique à cette université, dans le cadre du partenariat existant entre cette institution d'enseignement supérieur et l'entreprise qu'elle représente. « Depuis plusieurs années, nous réfléchissons sur la manière de corser le partenariat sur le long terme, sur la relation université-entreprise, sur la professionnalisation et l'accès à l'entrepreneuriat. Notre visite répond à une préoccupation sur l'équipement numérique », a expliqué Katia Mounthault-Tatu.

Fortuné Ibara

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE

La compagnie Autopsie boucle la cinquième édition

La cinquième édition du Festival international de théâtre et autres arts de la scène (Fitaas), couplée à la célébration de la Journée mondiale du théâtre, a été bouclée par la prestation de la troupe la compagnie Autopsie, que préside Yvon Wilfride Lewa-Let Mandat.

Sur le thème général « Réanimer le monde » a été organisée la cinquième édition du Fitaas, après deux ans d'inaction engendrée par la pandémie de la covid-19. « A travers ce thème, nous avons voulu dire au monde entier qu'il faut se relever, continuer la vie. Tous les secteurs vitaux doivent être ouverts pour que la vie soit pérenne sur la terre, parce que la covid-19 sera vaincue dans la mesure où il y a déjà des vaccins », a indiqué Yvon Wilfride Lewa-Let Mandat.

Le Fitaas est, à ce jour, l'unique festival au Congo qui migre entre les deux grandes villes du pays, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire. Il se passe de manière concomitante, parfois commence à Brazzaville et se termine à Pointe-Noire et vice-versa. Pour cette cinquième édition, le festival a débuté à Pointe-Noire, notamment au Centre de ressources du conte à Côte Mateve. Les amoureux de ces différents arts ont assisté à plusieurs représentations de théâtre, de danse et des groupes musicaux. Il y a eu également une formation des acteurs de théâtre et de danse sur le thème la « Pontomime ».

C'est finalement à Brazzaville, au Centre culturel Zola, que cette cinquième édition a fermé



Les acteurs sur la scène du Centre culturel Zola/DR

ses portes par la prestation de la compagnie Autopsie théâtre venue de Pointe-Noire. Cette troupe a présenté la pièce théâtrale « Tout ou rien » d'Yvon Wilfride Lewa-Let Mandat. Outre ce centre, le festival s'est déroulé dans bien d'autres sites de Brazzaville, notamment l'Institut fran-

çais du Congo (IFC), la Maison russe (ex-Centre culturel russe) et l'espace HD.

Yvon Wilfride Lewa-Let Mandat a indiqué qu'ils œuvrent depuis cinq ans pour la promotion de la culture et des arts au Congo à travers le Fitaas, toujours avec leurs fonds propres f. « Nous sollici-

tons l'aide et le soutien des pouvoirs publics, des partenaires et des mécènes à venir à notre rescousse pour qu'à la sixième édition et dans les éditions prochaines, la fête du théâtre et des arts de la scène soit plus grandiose et plus gigantesque, parce que c'est le Congo qui gagne et

pourquoi pas l'Afrique. A travers ce festival, notre pays est le point de mire du monde. C'est un festival international et nous avons besoin de l'aide des pouvoirs publics, des partenaires privés », a-t-il insisté.

A titre de rappel, il y a cinq ans que ce festival est né, au lendemain du voyage qu'a effectué Yvon Wilfride Lawa-Let Mandat, en Espagne pour représenter le Congo et l'Afrique centrale au trente-cinquième congrès mondial de l'Institut international du théâtre. A l'issue des assises, des résolutions avaient été prises invitant les présidents des centres nationaux de l'Institut international du théâtre à faire en sorte que la Journée mondiale du théâtre, célébrée le 27 mars de chaque année, soit éclatante. De retour au pays, Yvon Wilfride Lawa-Let Mandat a rassemblé les membres du bureau national du Congo pour créer un festival autour de la Journée mondiale du théâtre.

« En 2018 nous avons tenu notre première édition du Fitaas au Cercle culturel Sony Labou Tansi et à l'IFC à Brazzaville, ensuite le festival a migré jusqu'à Pointe-Noire », a expliqué Yvon Wilfride Lewa-Let Mandat.

Bruno Okokana

MUSIQUE TRADI MODERNE

Des diplômes de reconnaissance au groupe Tam-Tam sans frontière

L'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Anibal José Marquez Munoz, a remis récemment des diplômes de reconnaissance au groupe tradi moderne Tam-Tam sans frontière du Congo.

Le groupe tradi moderne Tam-Tam sans frontière venait de participer, par visioconférence à cause du coronavirus, au Festival culturel africain qui s'est déroulé au Venezuela. A cet effet il a reçu, par l'entremise de l'ambassadeur de ce pays en République du Congo, deux diplômes de reconnaissance.

« Le Venezuela a voulu rendre hommage à ce groupe culturel et social des femmes congolaises, pour ce qu'il fait dans la préservation et la projection de la culture traditionnelle profonde du Congo. Il mérite une reconnaissance de la part du peuple congolais, du peuple du monde et de la part du peuple vénézuélien. Il s'agit donc de reconnaître son courage et sa volonté de triompher », a déclaré le diplomate vénézuélien.

Anibal José Marquez Munoz a profité de l'occasion pour parler de l'ancien président du Venezuela, Hugo Rafael Chavez Frias. Pour le diplomate vénézuélien, ce fut l'un



L'ambassadeur du Venezuela au Congo avec les femmes du groupe Tam-Tam sans frontière/Adiac

des inspirateurs de la révolution du peuple vénézuélien, du peuple latino-américain, du peuple du monde. « C'est pour nous un honneur de projeter la vidéo de Tam-

Tam sans frontière dans le quartier dans lequel travaille ce groupe. Cela est une preuve que l'héritage de Chavez est présent au sein des peuples du monde », a

signifié l'ambassadeur.

Quant à l'organisation de cette soirée de remise des diplômes dans un quartier populaire, Anibal José Marquez Munoz a indiqué que le Venezuela

est une révolution populaire. « Ce n'est pas pour la première fois que nous sommes ici, c'est un travail que nous avons commencé à faire depuis longtemps. Ceci fait partie de nos relations de frères avec le peuple congolais. C'est une manière aussi pour nous de fêter avec la femme congolaise », a déclaré le diplomate vénézuélien.

Après avoir reçu les diplômes, la présidente du groupe tradi moderne Tam-Tam sans frontière, Armelle Nkounkou, a indiqué: « Nous sommes très ravies de recevoir ces diplômes et surtout venant d'un autre pays. C'est comme on dit, nul n'est prophète chez soi. Nous remercions l'ambassade du Venezuela qui a reconnu nos talents. Nous voulons aller plus loin. C'est pourquoi nous lançons un appel aux pouvoirs publics et aux mécènes pour nous soutenir ». Fondé en 2008, le groupe tradi moderne Tam-Tam sans frontière est composé de quinze membres, uniquement des femmes.

B.O.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Espagne, 34e journée, 2e division
Warren Tchimbembé est entré à la 79e minute lors du match nul de Mirandes à Eibar (1-1). La deuxième apparition de l'international congolais depuis son prêt par le FC Metz.

Espagne, 30e journée, 3e division, groupe 2

Baron Kimbamba était titulaire à l'occasion du revers de la réserve de Séville chez son homologue du Real Madrid (1-2). Éliminé par Arribas sur le second but de la Castilla.

Espagne, 28e journée, 4e division, groupe 4

Faites-Prévu Kaya Makosso est resté sur le banc lors du match nul de Velez face à Don Benito (0-0).

Godmer Mabouba était titulaire lors du revers de l'Etzella Ettelbrück chez la Jeunesse d'Esch (5-1).

Portugal, 28e journée, 1re division
Sans Gaïus Makouta, blessé en sélection, Boavista s'impose 2-1 à Famalicao. Et remonte à la 11e place avec 30 points.

Battus à domicile par Vizela (1-2), Estoril et Jordi Mboula, titulaire, dont désormais devancés de 12 points par Gil Vicente, le 5e.

Roumanie, 3e journée des play-down, 1re division

Le Gaz Metan Medias est laminé sur le terrain de l'UTA Arad (0-4). L'ancien Lillois Ismaël Kanda était titulaire au

mière intention pour l'attaquant formé à Monaco (1-0, 85e). Averti à la 24e.

En défense, Mark Mampassi était titulaire dans l'axe gauche de la défense : à la 40e, il fait preuve de maladresse sur sa ligne pour tacler une frappe de Promes, mais l'arbitre annule le but pour une position de hors-jeu du Néerlandais.

Au classement, le Lokomotiv est 5e avec 37 points, soit 16 longueurs d'avance sur le FC Oufa, 14e et premier non-relégable.

Russie, 30e journée, 2e division

Le SKA Energiya est tenu en échec par le Dolgie Prudy (3-3) avec Emerson Illoy-Ayyet titulaire dans l'axe de la défense à trois.

division

Yhoan Andzouana, remplacé à la 63e, et le DAC Dunajska Streda sont tenus en échec par Sered (0-0). Avec 39 points, le DAC est distancé le trio de tête.

Slovénie, 29e journée, 1re division

Antoine Makoumbou et le NK Maribor s'imposent 2-0 à Domzale. Le milieu international, titulaire dans le 4-2-3-1, est passeur décisif sur le second but de son équipe : à la 44e, sur un ballon repoussé par la défense, il remet le cuir en une touche de balle à Mudrinski, qui signe le doublé.

Le NK Maribor est leader avec 6 points d'avance sur son poursuivant.

Suède, 1re journée, 1re division

Helsingborg signe son retour en première division par un revers à Hammarby (1-2). Titulaire au poste de latéral droit, Ravy Tsouka Dozi a été averti à la 67e.

Turquie, 30e journée, 2e division

Sans Thievy Bifouma, rentré blessé de sélection, Bursaspor chute à Ankara (1-2). Et reste englué dans la zone rouge.

Allemagne, 32e journée, 3e division

Sans Kamal Bafounta, la réserve du Borussia Dortmund l'emporte chez la Viktoria Cologne (2-1).

Allemagne, 32e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana et le Sportfreunde Lotte s'inclinent à Wejberg-Beek (0-1). Allemagne, 5e journée des play-down, 4e division, groupe Nord

Aurel Louboungou-Mboungou, titulaire, et la réserve de Santk-Pauli coulent à Rehden (0-5).

Angleterre, 40e journée, 2e division

Après cinq matches sur le banc, trois de suspension et deux comme remplaçant, Brice Samba retrouvait sa place de titulaire lors du carton de Nottingham Forest à Blackpool (4-1).

Han-Noah Massengo est entré à la 58e lors de la défaite de Bristol à Bournemouth (2-3).

Angleterre, 40e journée, 4e division

Succès estimable d'Oldham à Stevenage (1-0). Christopher Missilou a joué toute la rencontre, alors que Dylan Bahamboula était absent du groupe. Exeter et Offrande Zanzala, titulaire, prennent les trois points à Newport (1-0).

Belgique, 33e journée, 1re division

Seraing fait match nul à Ostende (2-2). Titulaire, Morgan Poaty est passeur décisif dès la 7e minute sur l'ouverture du score de Jallow.

Averti à la 35e et remplacé à la 72e, alors que son équipe menait 2-1.

Sans Faitout Maouassa, écarté de longue date, le FC Bruges s'impose 3-1 à Wilrijk.

Belgique, 26e journée, 2e division

Lierse bat Waasland-Beveren 2-0. Remplaçant, Scott Bitsindou est entré à la 90e+1.

Camille Delourme



Alexis Beka Beka, passeur décisif, célèbre le but de la victoire avec Isidor (DR)

Espagne, 28e journée, 4e division, groupe 5

Remplaçant, Amour Loussoukou est entré à la 79e lors du revers d'Aguilas à El Ejido (0-1).

Géorgie, 6e journée, 1re division

Sans Romaric Etou, en phase de reprise, Dila Gori bat Saburtalo 1-0.

Italie, 32e journée, 2e division

Blessé, Gabriel Charpentier était absent lors de la défaite de Frosinone à Lecce (0-1). Avec 51 points, Frosinone est 8e et provisoirement qualifié pour les play-offs.

Luxembourg, 23e journée, 1re division

L'association Kablan Ngoma-Yann Mabella est restée muette lors de la réception de l'UT Pétange (0-0). Le Racing Union est 6e avec 40 points.

poste de latéral droit. En proie à des grosses difficultés économiques, qui ont entraîné le départ de plusieurs joueurs, dont Yves Pambou pour non-paiement des salaires, le Gaz Metan Medias a écopé d'une sanction plusieurs points et en compte -11 au classement.

Russie, 23e journée, 1re division

Sans Erving Botaka Yobama, suspendu pour cumul d'avertissements (4), Oufa prend les trois points à Sovetov (2-1).

Le Lokomotiv Moscou remporte le derby face au Spartak (1-0). De retour dans le groupe, Alexis Beka Beka a délivré une passe décisive sur l'unique but du match inscrit par Isidor : sur une remise en arrière de Kuchta, l'ancien Caennais renverse le jeu en pre-

Le SKA est 6e à 3 points des play-offs.

Serbie, 29e journée, 1re division

Le GM Metalac bat Subotica 2-0 grâce à Prestige Mboungou. Le milieu offensif, très actif, a d'abord profité d'une mauvaise passe en retrait de la défense pour placer une frappe du droit dans le surlin depuis l'entrée de la surface (30e).

En fin de match, depuis la ligne de touche, il lance Mandic dans la profondeur (90e+4).

Revenu en Serbie en février, après un passage raté en Arabie Saoudite, l'international congolais totalise 1 but et 2 passes décisives en 8 apparitions. Mais son club demeure 15e et avant-dernier. Slovaquie, 4e journée des play-offs, 1re

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Vingt Diables rouges à Bordeaux pour préparer la compétition

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a rendu publique, le 2 avril, la liste de vingt joueuses qui prendront part, du 15 au 25 avril à Bordeaux, en France, à un stage bloqué, dans le cadre des journées de la Fédération internationale de handball (IHF). Ce stage permettra aux Congolaises de fortifier l'équipe qui participera à la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), au Sénégal.

Les vingt handballeuses retenues pour le stage de préparation viennent pour la plupart des championnats congolais, français et slovène. Les joueuses de l'actuelle meilleure nation (seniors dames) du continent devraient tout donner lors de ce stage pour non seulement travailler sur le collectif, mais aussi assimiler les techniques du sélectionneur et technicien Younes Tatby.

Étant donné que le Congo n'a pas pu organiser le premier stage IHF du mois de mars, il est nécessaire que tous les moyens soient mis en place pour faciliter la préparation de sa sélection. Trois rencontres sont, en effet, prévues durant ce stage.

Sur la liste tant attendue, la sélection congolaise s'affiche au grand complet. Quelques nouveaux visages intègrent l'équipe pour la première fois, notamment Tatiana Gona; Léa Limoan; Balotnelle Jonedie Olikaka et Kande Diarra.

L'un des aspects marquants de cette sélection est, sans nul doute, l'absence de la célèbre Joséphine Nkou, actuellement en rééducation après sa blessure lors de la récente Coupe du monde, en Espagne. Notons que le Congo a réalisé un bel par-



cours lors de la dernière CAN au Cameroun, en 2021. C'est ce qui lui avait permis de terminer quatrième puis de valider son ticket pour le mondial, douze ans après. Avant la Coupe du monde, la participation des joueuses à tous les stages a permis aussi au pays d'occuper la première place du

continent africain, au terme de la compétition. Si le Congo veut conserver sa place parmi les leaders, les acteurs du handball doivent se donner à fond dans leur travail respectif.

La liste des joueuses retenues

- 1-Ruth Kodja (Étoile du Congo);
- 2-Malvina Apendi (Étoile du Congo);
- 3-Avelle Ntondele (Étoile du Congo);
- 4-Balotnelle Jonedie Olikaka (DGSP);
- 5-Becherelle Koumba (Cara);
- 6-Betchaidelle Ngombel (Krim Mercator);
- 7-Patience Ikobo Okabande (Blanzat Sport Montluçon);
- 8-Rutil Kimberly (Stella St Maur HB);
- 9-Alphonsine Ngoulou (Blanzat Sport Montluçon);
- 10-Fanta Diagouraga (Noisy-le-Grand HB);
- 11-Klen Divoko Divoko (St Chamond HB);
- 12-Tatiana Gona (St Chamond HB);
- 13-Belvina Mouyamba (La St Genis);
- 14-Kassandra Jappont (Bergerac Périgord HB);
- 15-Sharon Dorson (Havre ACH);
- 16-Rita Saraiva (US Cagnes sur Mer HB);
- 17-Diagne Yimgma (Reims Champagne HB);
- 18-Léa Limoan (Bron HB);
- 19-Maëlys Kouya (St Amand les Eaux HB);
- 20-Kande Diarra (Stella St Maur HB).

Rude Ngoma

VIE SOCIALE

Réflexions autour de l'harmonie dans le couple

La deuxième édition du «Mbongui des femmes» a été organisée, le 31 mars, au musée Cercle africain de Pointe-Noire sur le thème « Équilibre entre belle-mère et belle-fille ».

Le focus a permis de Solène Biboussi d'exposer sur le sous-thème « Premier contact entre belle-mère et belle-fille ». Clémence Grâce, quant à elle, a entretenu l'auditoire sur « L'intégration » tandis que Blonde Clara Touti, présidente-fondatrice de TBC Mode, l'initiatrice de l'activité, a esquissé les approches de solutions pouvant garantir l'harmonie dans un foyer sans affecter les membres de la famille élargie en général et la belle-famille en particulier. Selon la première exposante, le premier contact entre la belle-mère et la belle-fille est très

déterminant car de lui dépend l'entente, la cordialité, l'amour, le respect et la compréhension, éléments essentiels d'une vie commune.

En parlant sur «l'intégration», Clémence Grâce a insisté sur les différents facteurs qui facilitent l'intégration dans une famille, entre autres, la sagesse, la loyauté, la responsabilité, la pardon, l'intégrité. « *En intégrant sa nouvelle famille, c'est-à-dire celle de son mari, l'épouse doit être en synchronie avec la vision et les missions de celle-ci* », a-t-elle dit. L'intégration de la belle-fille et

l'acceptation de la belle-mère en dépendent.

Blonde Clara Touti, dans un style participatif, a entretenu le public sur les facteurs de discorde et de désamour. Les idées a priori sur la belle-fille, la peur de perdre l'affection de son fils, la posture de toujours tout contrôler, etc., affectent, entre autres, les relations entre belle-mère et belle-fille, a-t-elle dit. « C'est une guerre qui doit cesser. Il faut que tout le monde mette la main à la pâte. Nous pouvons agir. Que devons-nous faire pour mettre fin à cette situation ? », s'est-elle interro-

gée. Le dialogue, l'amour, la tolérance, l'acceptation mutuelle, la complémentarité sont, entre autres, des approches de solutions proposées par l'assistance à la fin du focus après les travaux improvisés en ateliers. Signalons qu'au cours de ce focus, la maison Trace Fashion Mode a présenté sa collection « Kas » suivie du témoignage édifiant d'une femme au foyer qui vit en harmonie avec sa belle-famille depuis près de seize ans. Une pièce de théâtre sur les manifestations des comportements qui ternissent l'harmonie des couples a été

jouée avec brio devant l'assistance éberluée qui s'est regardée comme dans un miroir dans la peau de bourreau et de victime.

TBC Mode est une association culturelle à caractère lucratif qui prône la mise en valeur de la culture congolaise par le biais de la mode. Son but est de contribuer à la réhabilitation de certaines valeurs culturelles du pays, de promouvoir les talents jeunes et redorer le blason de la femme congolaise en lui présentant des activités qui reflètent ses aspirations.

Hervé Brice Mampouya



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
 voyagez
 jusqu'à
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
 tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
 tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
 contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
 Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mabondzo Mbondji Leticia. Je désire désormais être appelée Ngalouo Mabondzo Leticia Dieumercie.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue Matsoua à Bacongo
 Contacts : 06 661 47 77 / 05 588 42 39

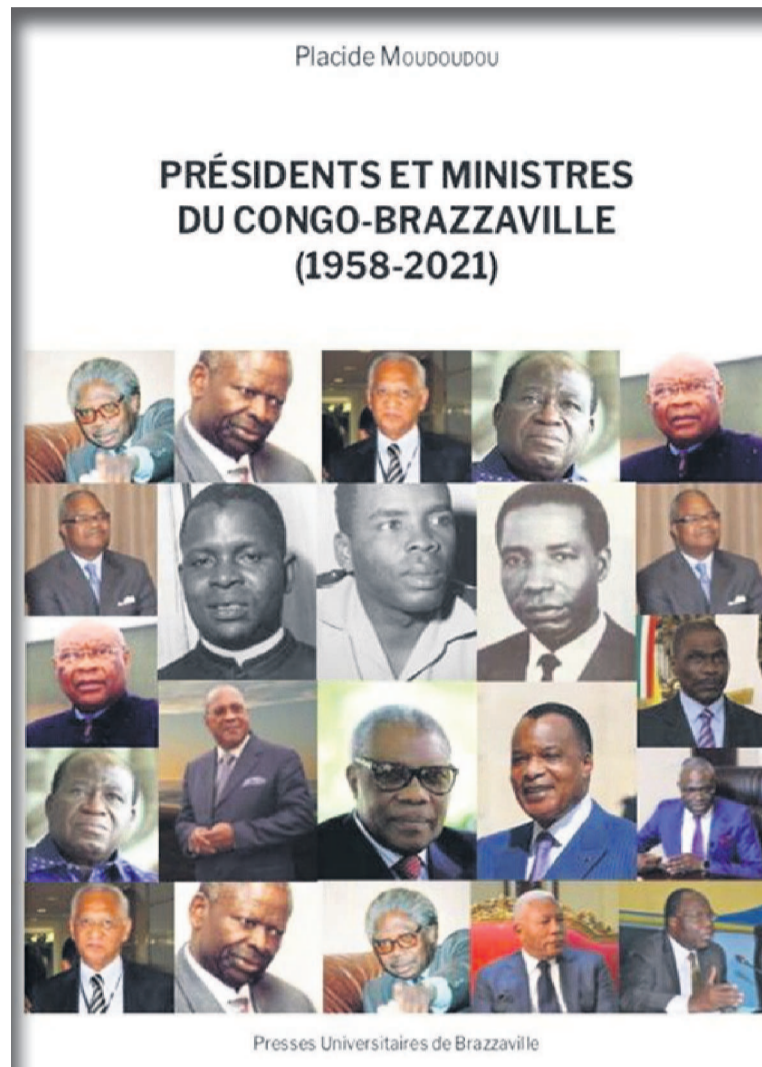
LIVRE

Le Pr Placide Moudoudou présente «Présidents et ministres du Congo-Brazzaville (1958-2021)»

Publié aux éditions Presse universitaire de Brazzaville, le livre «Présidents et ministres du Congo-Brazzaville (1958-2021)» a été présenté et dédié par son auteur à l'amphithéâtre 600 de l'Université Marien-Ngouabi, en présence de la communauté universitaire.

Dans l'ouvrage de 337 pages, constitué de huit parties, notamment les gouvernements des différents présidents qui ont dirigé le Congo, l'auteur invite ses concitoyens à réfléchir sur le futur des institutions congolaises. En effet, depuis 1958, ministres et surtout présidents congolais constituent la clé de voûte du système politique. Ils sont au centre de tout, décident de tout et ont les missions démentielles : équiper et développer le pays ; construire la Nation dans la République ; assurer la sécurité des personnes et des biens ; éduquer et former les Congolais ; consolider l'État de droit et la démocratie ; etc.

Placide Moudoudou s'est posé quelques questions, à savoir qui sont-ils ? Étaient-ils préparés à assumer de telles hautes fonctions ? Quelles ont été les contributions et les responsabilités des uns et des autres dans le processus de construction du Congo ? Étaient-ils tous animés du souci de bien faire ? Avaient-ils les moyens de réussir leurs missions ? Ne devrait-on pas apprécier l'essentiel de leurs actions avec indulgence et même compassion ? Eux qui ont géré le Congo en termes de « Fruits de la passion partagée » (Pascal Lissouba), de « Devoir » (Jean Marie Michel Mokoko : Martial de Paul Ikounga) ou de « Service » (Ngouélondélé Mongo). Eux qui ont conçu leur vie comme un « Combat politique » (Nguila Mougounga N'kombo),... Certes, il y a encore « Le poids des souvenirs » (Jean Pierre Heyko-Lekoba) et « Le poids de la tribu » (Aimée Mambou Gnali) voire même de « L'imposture ethnocentrisme » (Charles Zacharie Bowao) ; mais on peut considérer à travers ces extraits de l'histoire politique du Congo que



tous les auteurs ont « Parlé vrai » (Denis Sassou N'Guesso), d'«Un Congo en chantier» (Jean Jacques Bouya). Dans son introduction, le Pr Placide Moudoudou s'est référé à l'ouvrage du général ministre Pierre Oba, dans lequel il écrit : « J'ai longtemps hésité à écrire cet ouvrage. J'ai fait d'incessants va-et-vient entre «écrire» et

«ne pas écrire». Entre «se confier» et «se taire». J'ai oscillé entre «le désir de raconter» et le «mutisme». Mon cœur balançait. J'ai longtemps louvoyé avant de franchir le pas ». Pour lui, il reflète parfaitement l'attitude des différents acteurs de la vie politique congolaise depuis plus de soixante ans. Il y a un silence sépulcral et anthro-

pophage qui traverse de bout en bout l'histoire du Congo. Très peu d'acteurs politiques congolais choisissent de publier même des fragments d'une activité politique sans autre ambition que de tenter de communiquer avec le plus grand nombre, écrit Placide Moudoudou.

Un ouvrage exclusivement politique

Le Pr Placide Moudoudou a publié les œuvres ci-après : Droit administratif congolais en 2003 ; Droit des institutions congolaises en 2004 ; La constitution en Afrique en 2012 ; Les grands GAJAB en 2021. Mais, la particularité de son nouvel ouvrage est qu'il porte exclusivement sur la vie politique, alors que les quatre premiers abordent des aspects juridiques. Cependant, les deux sont liés, puisque le politique gère le juridique et le juridique oriente. Prenant la parole au cours de la cérémonie, l'auteur de l'ouvrage «Présidents et ministres du Congo-Brazzaville (1958-2021)», a souligné que l'observateur de la vie politique n'a pas nécessairement la même vision que l'acteur de la vie politique. Pour le Pr Placide Moudoudou, le bénéfice de ce livre est de réfléchir sur le futur des institutions du Congo, tout en s'appuyant sur E. P. Lumumba qui disait avant sa mort que l'histoire de l'Afrique ne sera écrite que par les Africains. « Nous avons pris parti, celui de l'acteur qui a vécu le coup d'Etat de Kinganga, le coup d'Etat de Diawara, qui a vécu la chute de Youlou, qui a vécu la conférence nationale, ... », a déclaré le Pr Placide Moudoudou.

A propos de la chute du président abbé Fulbert Youlou, l'auteur a dit une fois de plus qu'il s'est référé des écrits du

Pr Théophile Obenga, relatant la vie du président Marien Ngouabi, où les Saint-Cyriens, à savoir Marien Ngouabi, Jacques Joachim Yombi Opango, Luc Kimboula Kaya, Louis Sylvain Ngoma, Alfred Raoul, se concertant en 1961 à Saint-Cyr, décident qu'à leur retour au pays les choses doivent changer. Et deux ans après, le président abbé Fulbert Youlou est renversé. « Donc ceux qui pensent que la révolution de 1963 était spontanée, c'est une mauvaise illusion de la chose. La chute du président Fulbert Youlou était minutieusement préparée par les militaires et par les civils qui se sont servis des syndicalistes pour aboutir à leur dessein », explique le Pr Placide Moudoudou. Quant au groupe de Mpila dont beaucoup ne sont plus en vie ou ne sont plus aux affaires, le Pr Placide Moudoudou estime que le mouvement du 5 février 1979 était venu rompre avec ce groupe marxisant. Parce que le leader de ce mouvement ne faisait partie ni du groupe de Mpila ni du groupe des Saint-Cyriens.

Agrégé de droit public, Placide Moudoudou est professeur à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville où il a été doyen de la faculté de droit (2009-2014). De 1994 à 1996, il était attaché d'enseignements et de recherches aux universités françaises de Tours et du Mans. Le doyen Placide Moudoudou a aussi été député à l'Assemblée nationale (2012-2017) où il a également présidé la Commission pour la rédaction d'une nouvelle constitution au Congo dont les travaux ont abouti à la Constitution du 25 octobre 2015. Depuis décembre 2018, il est juge à la Cour constitutionnelle.

Bruno Okokana

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otohô : une victoire pour l'honneur

Le représentant congolais a terminé la compétition en beauté, en allant s'imposer le 3 avril à Garoua (1-0) face au Coton sport en match comptant pour la sixième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération.

L'AS Otohô quitte la compétition tête haute en terminant troisième de son groupe, derrière le Tout Puissant Mazembe de la République démocratique du Congo et Al Masry d'Egypte. Le dénouement de la dernière journée plongera, sans nul doute, l'AS Otohô dans de profonds regrets car il y avait bel et bien de la place pour poursuivre l'aventure. Dans un match sans enjeu, le représentant congolais a enfin gagné à l'extérieur. Une victoire qui ne compte que pour le beurre puisque l'AS Otohô avait déjà été éliminée au terme de la 5e journée, après le nul (2-2) concédé face au Tout Puissant Mazembe.

La qualification avait basculé quand l'équipe championne du Congo perdait le match aux allures d'une finale à Alexandrie, en Egypte (0-1), face à Al Masry. Une victoire qui permettait au



club égyptien de la devancer de trois points, alors que les deux équipes étaient à égalité au terme de la troisième journée. L'AS Otohô

avait, d'ailleurs, l'avantage du règlement avant cette défaite. Mais la gestion de la phase retour lui a fait énormément défaut. Comme à la

L'AS Otohô termine la compétition en beauté Adiac manche aller, elle n'a pris que quatre points sur les neuf possibles, très peu pour monter d'un cran. L'équipe a, sans nul doute, tiré les

leçons de cette élimination pour mieux rebondir lors des prochaines échéances. Notons que dans ce groupe C, le Tout puissant Mazembe a pris la première place avec onze points en battant Al Masry d'Egypte (dix points) sur un score de 2-0. Les deux formations, déjà qualifiées, disputaient la première place du groupe. Dans le groupe A, les Libyens d'Al Ahly Tripoli et les Egyptiens de Pyramids FC disputeront les quarts de finale. Les deux clubs ont terminé avec le même nombre de points (treize chacun). Dans le groupe B, les Sud-Africains d'Orlando Pirates (treize points) et les Libyens d'Al Ittihad (onze points) ont assuré leur qualification. Dans le groupe D, la Renaissance sportive Berkane et Simba SC ont terminé en tête du groupe avec dix points chacun.

James Golden Eloué